



V.3.00.78 / 5 nov. 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.78 d'Impact emploi association.

- Sommaire -

- [Informations importantes](#)
- [Déclaration Sociale Nominative](#)
- [Prélèvement A la Source](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

► **RAPPEL : Fermeture impérative du gestionnaire de services Impact emploi avant toute mise à jour**

Certaines mises à jour impactent le gestionnaire de services Impact emploi association.

Avant d'exécuter une mise à jour, il faut donc vous assurer qu'**Impact emploi ET son**

gestionnaire de services (représenté par une "boule bleue" ou un "scarabée rouge") **soient fermés** sur tous vos postes.

Cette procédure est à **appliquer impérativement avant toute nouvelle mise à jour**.



Avant de télécharger la version 3.00.78, merci d'appliquer le mode opératoire disponible [ICI](#).

► Rappel supplémentaire pour les installations en réseau



Vigilance particulière pour les installations en réseau : Afin d'installer correctement la prochaine version de votre logiciel, merci de télécharger la mise à jour **poste par poste** (en prenant soin de fermer les autres postes), et ce impérativement le **même jour**.



► Rattachement de bulletins

Pour faciliter la **procédure de rattachement des bulletins antérieurs à la DSN en cours**, le terme **“Rattacher”** présent dans la phase faisant suite à l’action **“Statuer”** a été remplacé par **“Suivant”**.



Retrouvez la procédure mise à jour [ICI](#).



PRELEVEMENT A LA SOURCE

► La Retenue A la Source

Impact emploi est désormais paramétré afin de prendre en compte les particularités des **salariés payant uniquement l’impôt sur le revenu dans leur pays de résidence**.



Pour découvrir ce dispositif et son application dans votre logiciel, c’est [ICI](#).





CORRECTION D'ANOMALIES

► Impression des bordereaux à néant

Si vous rencontrez des difficultés d'impression des bordereaux à néant, merci de vous rapprocher de l'assistance.



PARAMETRAGE

► Apprentis : Proratisation de l'exonération des cotisations salariales

Cette version du logiciel intègre l'**application de la proratisation de l'exonération des cotisations salariales** en cas **d'entrée ou de sortie de l'apprenti en cours de mois**.

► État simplifié des dépenses salariales

Une correction a été apportée sur l'état simplifié des dépenses salariales au niveau des décimales de cotisations.

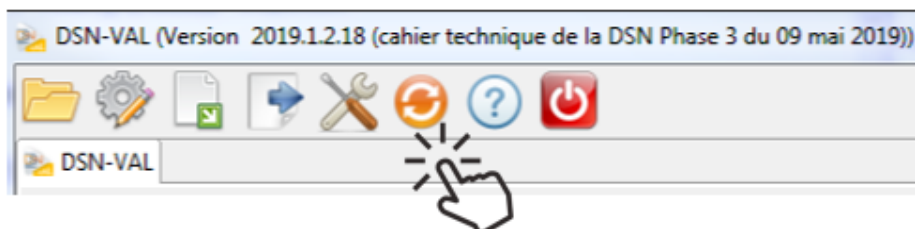


RAPPELS

► Outils de contrôle DSN-Val

La dernière version de DSN-Val est la 2019.1.2.18

Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



► Comment joindre l'assistance ?



Attention nouveauté : Pour toute nouvelle **demande de régularisation DSN**, merci d'utiliser le formulaire ["Fiche-navette - Régularisation DSN"](#).

Toute demande de régularisation passant par l'adresse mail habituelle de l'assistance ne sera pas prise en compte par les techniciens.

Pour toute autre demande, l'**unique adresse est** : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un **accusé réception** vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, **merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

